

Les Ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'ancien regime 1988 L. Kaplan Steven

On pouvait principalement reprocher aux moulins à vent leur “manque de certitude”, leur, inconstance,” qui mettait en péril les communautés dépendant d’eux. La source d’Energie, qui tendait à alimenter le mécanisme par à-coups, était responsable de la qualité irrégulière de la farine, trop moulue ou pas assez.p184

Les moulins à eau en revanche étaient appréciés pour leur relative régularité. Pourtant leur fonctionnement était en réalité interrompu fréquemment par les crues, la sécheresse ou la glace. Les courants variaient, et le choix du site était complexe.

En 1772, un anglais, William Blakey fit appel à la France pour soutenir son projet de “machine à feu”. Parallèlement, un ancien agent de la commission de l’agriculture, Ovide, entame des expériences sur une machines à vapeur qui produit une farine excellente, en quantité supérieure à celle fournies par les moulins conventionnels.

CHATRIOT, Alain. La politique du blé : Crises et régulation d’un marché dans la France de l’entre-deux-guerres. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2016 (généré le 27 avril 2022).

L’évolution de la profession meunière n’est pas non plus bien connue. On dispose d’éléments partiels, souvent liés à l’archéologie industrielle. Après la Première Guerre mondiale, la mutation majeure est la constitution de groupes et d’installations nouvelles et gigantesques avec les grands moulins de Pantin¹ et ceux de Paris. Des modifications se produisent aussi en province et sont redoublées avec la crise des années trente. Les mutations techniques conduisent à une surcapacité d’écrasement et à une forte transformation de la profession². Le monde de la boulangerie française reste quant à lui tributaire des taxes nombreuses sur le pain. Les variations de la consommation de pain commencent alors à être un objet de polémiques.

Par ailleurs, la loi du 25 avril 1916 fait passer le taux d’extraction de la farine de 74 à 77 %, dépréciant ainsi nettement la qualité du pain. La loi du 29 juillet 1916 soumet les meuniers à un service d’inspection et les oblige à tenir un registre des entrées de grains et des sorties de farine, et cette même loi amène le taux de blutage de 77 à 80 %³. Un décret du 3 août institue un carnet familial mentionnant les rations allouées à chaque personne et, à partir du 1er avril 1918, des cartes individuelles sont établies.

Analysant la politique poursuivie en matière de contrôle du blé, un fonctionnaire écrit :

« L’ensemble de ces mesures représente, si l’on peut dire, le type le plus parfait de l’étatisme. C’est la mainmise complète de l’État sur la production, la fabrication et la consommation. [...] C’est une

¹ N. Pierrot, P. Charpin, Minoteries appelées Grands Moulins de Pantin, Atlas du Patrimoine

² M. Pernot, Le contingentement des moulins, thèse de droit, Université de Paris, dactylographiée

³ M. Nigay, La taxation française du blé..., op. cit., p. 66.

révolution économique, c'est – disons le mot – du socialisme. Les mots ont-ils d'ailleurs aujourd'hui le même sens qu'avant la guerre ? Cette expérience très nette d'étatisme a été pleinement justifiée par les circonstances exceptionnelles nées de la guerre. »

À partir des archives parlementaires, l'historienne Fabienne Bock souligne :

« l'importance réelle et symbolique du blé, à une époque où le pain reste l'aliment de base, se combine avec la méfiance envers les "gros" – minotiers et importateurs de céréales en l'occurrence.

Comprendre la création et le fonctionnement de l'Office du blé nécessite donc de comprendre comment on a tenté de résoudre politiquement la crise agricole en France à partir de la fin des années vingt. La loi du 10 juillet 1933 instaurant un prix minimum. L'expérience de l'Office du blé de 1936 à 1939 avec la mise en place d'une nouvelle administration, le devenir incertain de l'institution avec les luttes autour de la fixation du prix annuel.

L'une des données majeures de la meunerie pour ces années est résumée par un spécialiste de la meunerie, qui écrit une synthèse sur le sujet au début des années cinquante : « Au lendemain de la guerre de 1914-1918, le nombre et la capacité des moulins ont augmenté considérablement, alors que, d'autre part, la consommation de pain diminuait.⁴ »

En 1919, Louis Vilgrain et son fils Ernest mettent en chantier, dans le 13^e arrondissement de Paris, des bâtiments qui accueillent, dès 1921, les Grands Moulins de Paris. C'est aussi durant les années vingt que l'espace occupé par les Grands Moulins de Pantin, dans l'Est parisien, évolue rapidement avec la construction de nouveaux bâtiments et de silos à grains sur fond d'une réorganisation capitaliste puisque la Société anonyme des Grands Moulins de Pantin-Paris est constituée en 1921, associant la famille Chasles, minotiers en Seine-et-Oise, et les Grands Moulins de Strasbourg.

Mais au-delà des progrès techniques et de la croissance en termes de capacité, c'est bien le monde de la meunerie en lui-même qui s'est transformé, avec deux conséquences : des clivages renforcés au sein de la profession et un pouvoir accru sur le marché du blé, et une contrepartie, le fait d'être en permanence accusé de jouer contre le prix du blé et, à terme, d'être en situation de surcapacité – la solution apportée à ce problème constituant une originalité importante dans le contexte de la France des années trente

Le décret-loi du 30 octobre 1935 propose des mesures drastiques pour lutter contre la surcapacité d'écrasement et accompagner la mutation du secteur. Les articles 8 et 9 imposent à chaque meunier une « limitation provisoire de leur travail effectif », en attendant un contingentement, et précisent qu'il est interdit « d'accroître les moyens techniques de production de la farine ». À dater du 1^{er} novembre, sont ainsi interdites la création de nouveaux moulins et la rénovation des moulins fermés avant le 1^{er} janvier 1930 ; la réouverture des moulins fermés depuis cette date n'est autorisée que s'ils n'ont pas été démunis de leur outillage.

L'organisation du contingentement se précise à partir d'une circulaire du ministre de l'Agriculture aux préfets le 26 février 1936, dans laquelle il amorce une grande enquête sur l'importance commerciale et la capacité annuelle d'écrasement de tous les moulins. Un arrêté du 8 juin 1937

⁴ M. Chabanon, La meunerie française. Une expérience d'économie dirigée, Paris, éd. M.-Th. Génin

organise un référendum auprès des membres de la profession, tenu dans les locaux de l'Office national interprofessionnel du blé le 29 octobre 1937. Sur les 8 884 meuniers consultés, on décompte 5 812 pour, 1 254 abstentions et 1 818 contre¹¹³. Un décret-loi du 17 juin 1938 précise les éléments issus de ce référendum, et un décret du 10 février 1939 crée la Caisse professionnelle de l'industrie meunière

[Evelyne Lohr, Geneviève Michel, Nicolas Pierrot, Denis Woronoff \(Préfacier\), Les grands Moulins de Pantin, l'Usine et la ville, 2009, Lieux Dits](#)

Il faut mesurer l'ampleur de la rupture inaugurée en France dans cette branche d'activité, à partir précisément des années 1870 et 1880 : croissance de la demande, développement sans précédent de la concurrence internationale, localisations nouvelles offertes par l'attractivité urbaine et le partage des infrastructures, introduction surtout de l'innovation majeure des broyeurs à cylindres.

P 49 : La branche d'activité connaît en effet, au lendemain de la Grande Guerre, une nouvelle phase de concentration. L'exode rural se poursuit, gonflant la demande urbaine. L'agriculture française souffre de son manque de bras. Il faut attendre 1925, puis 1929 et surtout 1932 pour que les récoltes de blé rejoignent et dépassent leur niveau de 1913, grâce au recul des jachères, à la poursuite de la mécanisation et à l'utilisation progressive de fertilisants chimiques. Les conséquences pour la meunerie sont de deux ordres. D'une part, la poursuite des importations de céréales, en très forte augmentation durant la guerre : le froment des "pays neufs" - états unis, Australie, Argentine, Canada - doit compenser l'insuffisance des récoltes puis, les bonnes années, la crainte de "soudures difficiles". D'autre part, la réduction du nombre de moulins, avec pour corollaire l'accroissement des capacités de production et de stockage, rendu possible par l'emploi du béton armé. Les minoteries rescapées se modernisent, se densifient, alors qu'en nombre s'élève de "Grands Moulins". Or ce mouvement de concentration des moyens de production est inséparable d'un mouvement de concentration horizontal conduisant, durant l'Entre-deux-Guerres, à la création de véritables cartels minotiers.

P60 : années 1930-1950

Le temps n'est plus à la croissance des grandes minoteries. Elles figurent d'ailleurs, comme l'ensemble de la profession, parmi les responsables du marasme. La chute brutale des prix agricoles, en effet, s'explique non seulement par une succession de récoltes excédentaires après 1932 - crise de surproduction - et par la baisse de la consommation urbaine liée à la dépression mondiale, mais plus encore par la forte et récente augmentation des capacités de mouture - crise de surcapacité - atteignant jusqu'au triple des besoins nationaux.

En réponse aux "doléances des masses rurales", un décret-loi instaure dès 1935 le "contingentement" (plafonnement) de la production. Il s'agit d'assainir la meunerie, de limiter "la concurrence excessive entre les meuniers", de les empêcher de constituer leur marge en exigeant des agriculteurs du blé à bon marché. Le prix du blé, précisément, comme les règles de son commerce, sont bientôt fixés par le célèbre "office du blé", créé le 15 août 1936 par le Front Populaire.